

FOCUS

MAISONS

DU 20^E SIÈCLE



**DE 1900 À 1980
EN PYRÉNÉES
BÉARNAISES**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

5 LA MAISON ENTRE 1900 ET 1940

ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
SE LOGER DANS UN CONTEXTE INDUSTRIEL
FAVORISER L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ AU PLUS GRAND NOMBRE

9 LA MAISON ENTRE 1940 ET 1980

RECONSTRUIRE VITE APRÈS GUERRE
VIVRE EN HABITAT COLLECTIF OU EN HABITAT INDIVIDUEL
COMPRENDRE LA DOMINATION DE LA MAISON INDIVIDUELLE

17 RECENSEMENT PARTICIPATIF

18 CARTE DE SITUATION

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PYRÉNÉES BÉARNAISES

Textes

Alix Bastian

Crédits photos

CCHB, Clément Herbaux

Maquette

Agence Créativ'ID - Oloron
d'après DES SIGNES
studio Muchir Descloards 2018

Impression

Imprimerie Charont

Le logement répond depuis toujours à des besoins pour s'abriter mais aussi, bien souvent, aux besoins liés aux activités essentiellement agricoles de la population.

Au 19^e siècle, la révolution industrielle provoque de nombreux changements, notamment l'exode rural. Les conditions sanitaires des logements insalubres des plus démunis et les nombreuses épidémies qui jalonnent le siècle contraignent l'État à définir une véritable politique du logement.

Ainsi, en 1850, est promulguée la loi relative à l'assainissement des logements insalubres suivie, en 1894, par une loi en faveur des Habitations à Bon Marché (HBM) créées par des sociétés privées à vocation sociale en vue de louer ou de vendre des maisons aux ouvriers.

Dans les Pyrénées béarnaises, l'activité majoritairement agricole se retranscrit dans les maisons traditionnelles et corps de ferme. Les habitations urbaines abritent souvent les activités liées à l'artisanat textile et au commerce, comme à Oloron Sainte-Marie.

Le développement des activités économiques et industrielles de la ville centre et des bourgs importants engendre néanmoins la création de nouveaux espaces de vie et de nouvelles constructions qui vont s'étoffer et s'enrichir tout au long du 20^e siècle.

Les fondamentaux de la politique du logement sont posés par l'État à l'orée du 20^e siècle. L'agrandissement des communes se fait par la construction de maisons et la création de lotissements répondant aux besoins des habitants majoritairement issus de l'exode rural. La législation s'enrichit progressivement tout au long du 20^e siècle et est propice à de nouvelles réglementations visant à améliorer le cadre de vie des habitants.

LA MAISON ENTRE 1900 ET 1940



Les destructions causées par la Première Guerre mondiale accentuent le manque de logements décents constaté dès la fin du 19^e siècle et souligne l'impérieuse nécessité d'en faire construire de nouveaux pour abriter une importante population.

ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La première moitié du 20^e siècle se caractérise par un développement important du tissu industriel et économique mais voit aussi l'avènement de grands chantiers qui impactent profondément le territoire.

Dans les Pyrénées béarnaises, les exemples de l'aménagement de la ligne de chemin de fer Oloron-Canfranc ainsi que l'installation du réseau de production hydroélectrique dans les vallées d'Aspe et d'Ossau, s'inscrivent dans ces grands projets. Ces chantiers colossaux, nécessitant une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée a notamment eu comme impact la construction de logements pour ses ouvriers.

Ainsi, l'entreprise Desplat et Lillaz, en charge de la construction du tunnel ferroviaire du Somport, fait construire en 1909 près de 300 cabanes en bois, notamment à cause du caractère éphémère du chantier, sur le site des Forges d'Abel à Urdos. Le hameau comprend également les bureaux de l'entreprise, les ateliers, une infirmerie mais aussi une boulangerie, des magasins, plusieurs débits de boisson, une école et un poste de

gendarmerie. Le nombre de logements proposés est insuffisant pour accueillir l'ensemble des ouvriers français et espagnols et leur famille, les poussant à se construire eux-mêmes des abris de fortune.

L'approche de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi pour le logement de son personnel s'inscrit, quant à lui, dans la durée. Le projet de la compagnie portant sur l'électrification des lignes implique notamment la construction d'usines de production hydroélectrique, de barrages et autres retenues nécessitant une présence continue des ouvriers. Ainsi, l'usine de production construite en 1927 à Laruns, sur le site d'Artouste, en contrebas du barrage de Fabrège, est accompagnée de logements édifiés dans les années 1920 et composés de deux ensembles. Une autre série de logements est construite en contrebas de l'usine. Cet habitat possède une entrée générale pour plusieurs appartements et bénéficie d'une construction soignée, faite pour durer, d'ailleurs ils servent toujours aux employés de la SHEM.

SE LOGER DANS UN CONTEXTE INDUSTRIEL

Le logement individuel est longtemps resté l'apanage des plus nantis. A l'entrée des bourgs, la bourgeoisie fait construire des villas, dans un style éclectique ou inspiré des " castels " romantiques, ou des maisons vues en villégiature. Avec le développement du tourisme balnéaire, les architectes s'inspirent



1. Le quartier des Forges d'Abel et ses baraques en bois à Urdos

2. Une partie des logements groupés des ouvriers de la SHEM à Laruns



des villas de bord de mer pour bâtir partout en France. Les villas sont généralement au cœur d'un parc paysager avec des pavillons annexes. La demeure est alors implantée en retrait de l'agitation de la rue.

De façon générale, les constructions des années 1900 sont assez semblables à celles que l'on trouve jusqu'alors : elles comprennent un rez-de-chaussée et un étage avec, parfois, un grenier voire une cave. La façade principale est composée selon un axe de symétrie. Ces demeures se distinguent de l'habitat traditionnel par l'emploi de la brique en décor et l'usage de chaînages et d'encadrements saillants.

Pour les classes dites populaires, l'implication patronale permet parfois la réalisation de cités ouvrières au 19^e siècle et pendant la première moitié du 20^e siècle, jusqu'à ce que la législation favorise progressivement les sociétés immobilières privées.

L'une des dernières cités ouvrières des Pyrénées béarnaises commanditées par un patron est celle de Goès / Oloron Sainte-Marie. Cette opération constitue un projet urbain d'ensemble, comprenant la réalisation de la voirie, des maisons pour les ouvriers et des espaces liés au vivre ensemble (lavoirs, château d'eau...). La mise en œuvre, faite en 1932, est due à Lucien Bedat, patron de l'usine de sandales située à Oloron Sainte-Marie et pouvant employer jusqu'à 200 ouvriers. Chaque maison de plain-pied – individuelle ou jumelée – dispose d'un vaste jardin pouvant servir de portager.

FAVORISER UN ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ AU PLUS GRAND NOMBRE

Afin de favoriser un cadre de vie agréable, l'État propose plusieurs approches pour les constructions nouvelles. Ainsi, les lotissements sont réglementés à partir de 1919 par la loi Cornudet et doivent prévoir un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension.

Parallèlement, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la propriété, l'État instaure en 1928, avec la loi Loucheur, les habitations à loyer moyen (HLM) bénéficiant de prêts à taux préférentiels sous réserve, entre autres, de choisir un modèle sur catalogue. Ces maisons isolées, placées en milieu de parcelle sont construites soit en diffus soit dans un lotissement. La forte demande de logements de ce type entraîne une spéculation immobilière et de nombreuses malfaçons qui marquent durablement l'esprit des hommes politiques.

La dépression de 1929 met un frein aux réalisations mais la réflexion menée sur le développement urbain conduit à l'élaboration, en 1933, de la Charte d'Athènes qui pose les fondements de la planification et de la construction des nouveaux quartiers.

Un exemple de réalisation regroupant ces éléments se trouve dans la rue Jean Jaurès à Oloron Sainte-Marie. Le lotissement "Estanguet", datant des années 1930, est à l'origine de ces maisons construites dans le cadre de la loi Ribot qui a vocation à favoriser l'accès à la petite

propriété et à lutter contre l'habitat insalubre par le biais de la Société Générale de Crédit Immobilier.

La plupart des maisons sont assez cossues et s'inspirent des maisons de villégiature. Les demeures se caractérisent par la dissymétrie, la rupture de façade et de toiture, ce qui s'accompagne d'une nouvelle fonctionnalité et d'une certaine élégance. Le plan de la toiture forme un L ou un T alors que la façade principale est animée de frises colorées.

3. Villa patronale inspirée d'un castel à Oloron Sainte-Marie

4. Maison dite de Maître en marge du bourg à Arudy

5. Maisonnée ouvrière de la Cité Bedat à Goès - Oloron Sainte-Marie

6. Maison à caractère Art Déco à Oloron Sainte-Marie

LA MAISON ENTRE 1940 ET 1980



7. Maison classique à fronton
à Lanne-en-Barétous

8. Maison de style balnéaire
à Oloron Sainte-Marie



Le développement des constructions de logements est mis à mal avec la Seconde Guerre mondiale. Puis la fin du conflit annonce une nouvelle reprise voire une accélération pour répondre aux destructions et au besoin de s'abriter.

RECONSTRUIRE VITE APRÈS-GUERRE

Après la Seconde Guerre mondiale, plus de 400 000 immeubles sont détruits et deux millions endommagés. La situation de nombreux Français est précaire : des logements de brique et de broc sont créés autour des grandes villes, la situation sanitaire est désastreuse : 5% des demeures possèdent des toilettes et une salle d'eau intérieures.

Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme voit le jour en fin d'année 1944 afin de lancer une politique de construction massive de logements. Des promoteurs ou des coopératives lancent des programmes de lotissements construits. La loi de 1948, relative aux loyers et instaurant les allocations logement, impose notamment la réalisation de trois éléments de confort dans les habitations : la salle de bain, les toilettes et le chauffage central, afin que les propriétaires puissent envisager l'augmentation des loyers, gelés depuis des décennies. Ce faisant, la loi a également permis d'introduire une notion d'hygiène dans les anciens et les nouveaux logements qui sont aussi mieux éclairés et plus ensoleillés.

Une série de dispositions formant le Plan Courant fixe, en 1953, un objectif de réalisation de 240 000 logements par an. Des modèles de référence sont proposés aux candidats à la propriété afin d'industrialiser le système de construction de l'habitat et de faire baisser les coûts de construction. Le secteur du logement social assure, par le biais des Habitations à Loyer Modéré, 30% de la construction neuve alors que des opérations de rénovation urbaine permettent de créer de l'habitat décent dans les centres anciens.

Si les Pyrénées béarnaises n'ont pas eu à subir de destructions dues au conflit armé, le territoire met à profit la politique nationale pour créer de nouveaux habitats qui répondent aux besoins pour loger décemment les ouvriers des nombreuses entreprises locales. Ces réalisations correspondent également à une autre manière d'habiter et concernent des cellules familiales resserrées. Les maisons n'abritent alors plus trois ou quatre générations d'une même famille réunies sous un même toit, situation que l'on retrouvait partout en France.

Parmi les différentes initiatives, celle des Castors illustre la mise en place de nouveaux systèmes répondant à la nécessité économique et à la nécessaire solidarité de la période. Le mouvement d'auto-construction du Castorat est apparu à Pessac en 1948 et valorisait le travail en tant qu'apport personnel. Nombre de



9. Le développement du bourg en 1963 à Arudy



10. Le quartier des Castors à Arudy

11. Le développement de la ville à l'ouest en 1958 à Oloron Sainte-Marie

coopératives naissent dans les années 1950 en Aquitaine à la suite de l'initiative des "Castors de Mont-de-Marsan" dans les Landes. Elles portent l'appellation castors sans pour autant faire appel à la main-d'œuvre des sociétaires, et le castor s'impose comme une image de marque symbolique de la construction coopérative. Ce concept permet la construction de cités par des coopératives travaillant avec des architectes ou à partir de maisons de modèles "Courant" proposées sur catalogue.

Plusieurs expériences de ce type ont lieu à Arudy et à Oloron Sainte-Marie pour répondre aux besoins d'hébergement des ouvriers entre 1950 et les années 1960. Le développement de l'activité économique d'Arudy, basée sur l'implantation de nombreuses activités industrielles notamment dans les domaines de la métallurgie et de la fonderie, du travail du bois et de la pierre, lui vaut un essor démographique important. Un nouvel axe routier est créé en marge du centre-bourg et dessert la plupart des services nécessaires à la commune : Poste, Gendarmerie, complexe scolaire. La création de ce nouveau quartier est à l'origine de la cité Castors. Le projet présente une architecture économe et consiste en un quartier d'habitat individuel groupé comptant cinq logements, avec une entrée individuelle pour chaque maison. Les volumes sont simples et comprennent un niveau.

VIVRE EN HABITAT COLLECTIF OU EN HABITAT INDIVIDUEL

A l'échelle nationale, les grands ensembles d'immeubles sortent de terre autour des villes les plus importantes alors que la préférence des français va au pavillonnaire, modèle de réussite sociale. Le pavillon est peu soutenu par la politique étatique, échaudée par les problèmes de l'habitat de la loi Loucheur des années 1930, souvent mal construit.

Cette dualité opposant habitat collectif et habitat individuel se retrouve dans les projets menés par les coopératives d'auto-construction. Dans le cadre du développement urbain d'Oloron Sainte-Marie, initiatives publiques et privées ont permis l'émergence de tout un quartier proposant les deux types d'habitat.

Un premier ensemble constitue le quartier Pondeilh qui comprend deux phases de développement entre 1952 et 1955, dirigées par la coopérative Basco-Béarnaise de Construction pour la société Baticoop Oloron Un. La coopérative achète le terrain à bâtir pour le compte de ses sociétaires, sollicite la contribution de la mairie pour les travaux de voiries et d'assainissement, monte les dossiers d'emprunt, propose plans et devis et assure le suivi des travaux. Quatre types de maisons sont proposés, avec un certain nombre de traits communs comme un plan carré, deux niveaux, une toiture simple à deux pentes, une façade principale côté rue. Les variantes concernaient





12. Les maisons du quartier Pondeilh à Oloron Sainte-Marie



13. L'ensemble de logements de la cité Marlats à Oloron Sainte-Marie

l'existence d'un garage accolé, une entrée sous porche ou encore un balcon d'angle au premier niveau.

Un deuxième ensemble est constitué de la cité Castors –rebaptisée Marlats en 2018. La construction de ces logements collectifs est réalisée par l'association des Auto-Constructeurs Oloronnais et l'architecte Bacqué, à proximité immédiate de l'usine Rozan / Lindt & Sprüngli. La première pierre de la cité est posée par le ministre de la Reconstruction Roger Duchet lors de sa visite du quartier Pondeilh le 16 novembre 1955. Le projet consiste à créer 104 logements collectifs sous forme de deux alignements bâtis de part et d'autre d'une large voie. Ces deux bâtiments comprennent de petits jardins à l'arrière et des parkings en sous-sol. Les appartements traversants sont regroupés par six, orientés Nord-Sud, et comportent des balcons sur chaque orientation.

COMPRENDRE LA DOMINATION DES MAISONS INDIVIDUELLES

L'habitat pavillonnaire rencontre un véritable succès auprès de la population car il combine la possibilité de maintenir des habitudes rurales de l'habitat dispersé et la possibilité de déplacement en voiture. La maison est généralement isolée au milieu de sa parcelle et construite soit en diffus soit dans un lotissement. Des modèles de maisons sont proposés en cohérence des lois encadrant la construction. Les exemples de maisons liées à la loi Loucheur (1928) et signées de nom d'architectes sont diffusés dans des revues comme " Ma petite maison " ou " Maison pour Tous ".

Les procédés de construction industrielle mis en place pour la Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale permettent de proposer des maisons sur catalogue et de créer de nouvelles entreprises de travaux comme la Maison Phénix créée en 1946. L'État souhaite accompagner les futurs propriétaires et fait paraître, en 1952, une brochure " Comment établir vous-même le plan de votre maison ? " et, l'année suivante, un catalogue pour l'habitat collectif et un autre pour l'habitat individuel. Ces plans constituent les fondements du dispositif du plan Courant.

De façon général, les maisons-types sont de plans carrés ou rectangulaires avec un ou deux niveaux, toitures simples à 2 ou 4 pans. La façade principale se situe côté rue, le garage est attenant ou intégré. Des modèles de maisons



14. Maison dite d'impéugneux à Arette

15. Maison sur sous-sol à Osse-en-Aspe

16. Maison à casquettes à Oloron Sainte-Marie

accollées deviennent habituels dès les années 1960/ 1970. Béton, menuiseries et volets roulants en bois, garde-corps métallique des balcons sont des signes de modernité et participent à l'embellissement du cadre de vie. Dans les années 1960, les catalogues sont remplacés par des villages expo présentant plusieurs types de maisons qui peuvent être visitées par les futurs acquéreurs.

L'utilisation de nouveaux matériaux de construction et de modèles est mise à profit lors de l'un des événements récents majeurs des Pyrénées béarnaises : le tremblement de terre du 13 août 1967. Une grande partie de l'habitat ayant été détruit, il a fallu programmer, dans des délais restreints, la reconstruction de nombreuses maisons à Arette et dans certains villages voisins. Dans un premier temps, des maisons préfabriquées en bois appelées " chalets " ont accueilli les villageois dans un quartier en périphérie du centre bourg, elles sont toujours habitées. Après la mise au point des normes parasismiques, de nouvelles constructions sont faites à l'emplacement des maisons détruites lors du séisme au cœur du village ou en dehors. Un plan type est alors proposé aux propriétaires et adapté en fonction, notamment, du nombre de personnes composant la famille.

Parmi les nouveaux modèles présentés sur catalogue à l'échelle nationale, sont notamment proposées des maisons sur sous-sol que l'on retrouve sur l'ensemble des Pyrénées béarnaises. L'ancienne cave enterrée devient un rez-de chaussée de " service " faussement appelé " sous-sol " afin d'optimiser l'imposition sur les surfaces habitables. La modernité des constructions se trouve dans les façades et dans la volumétrie des demeures. La pente de toit est abaissée, le comble est inutilisable. Le " sous-sol " est vaste, éclairé, son usage est polyvalent. L'entrée peut être en bas avec une cage d'escalier intérieure ou en haut, accessible par un escalier extérieur. Les niveaux de la maison sont différenciés par le traitement de la façade qui comprend de nombreux éléments de décoration de qualité.

L'offre de construction des maisons individuelles est complétée par des demeures conçues par des architectes répondant à des attentes esthétiques en plus des attentes pratiques. Les principes constructifs développés aux États-Unis par l'École de Chicago sont repris partiellement en Europe par les architectes du courant Art Nouveau. L'apport essentiel du mouvement Moderne représenté, en France, par Le Corbusier, puis du Style International respecte les principes suivants : utilisation de pilotis, développement des espaces exposés au soleil (belvédère, solarium, jardin, piscine). Les avancées techniques permettent de libérer plans, façades et ouvertures des contraintes architectoniques.

La maison à casquette dont on peut voir des exemples à Oloron Sainte-Marie, dans la rue Charles et Henri Moureu, répond à une composition horizontale soulignée par des socles, bandeaux, des corniches... Les baies sont larges et de formes variées. L'effet de casquette est accentué par un débord de toit. Ce dernier est à une pente, dit " monopente " ou " en casquette ". Le comble est réduit et inutilisable. La possibilité d'implanter en fonction du terrain, de la vue et de l'ensoleillement engendre des terrasses aériennes et des loggias. Souvent, un élément en pierre anime le volume comme, par exemple, une cheminée apposée à un mur extérieur.

La promulgation de normes notamment avec la loi portant sur l'architecture en 1977 suite aux chocs pétroliers, vise à faire sortir l'habitat de sa dépendance aux énergies fossiles et à garantir la qualité architecturale. Les concepteurs et constructeurs doivent intégrer de nouvelles normes afin de répondre aux nouveaux enjeux énergétiques. Ces adaptations n'ont pas de véritable impact sur l'esthétique des maisons mais permettent assurément un apport non négligeable en matière de thermicité.

RECENSEMENT PARTICIPATIF



17

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PYRÉNÉES
BÉARNAISES ÉTUDIE ET VALORISE
L'ARCHITECTURE DU QUOTIDIEN.

**UNE APPROCHE INNOVANTE :
LE REPÉRAGE CITOYEN**

Ainsi, l'habitat traditionnel ancien - de la plaine du Josbaig aux pentes de nos vallées en passant par les coteaux du piémont - a fait l'objet d'une étude dans le cadre de la charte architecturale et paysagère et fait l'objet de nombreux temps de découverte.

Votre habitation ou celle de l'une de vos connaissances a été bâtie entre 1900 et 1980 ?

Vous pouvez la faire connaître, donner quelques informations et déposer des photos grâce au questionnaire mis en ligne sur le site internet :

pah.pyrenneesbarnaises.fr

L'architecture du 20^e reste peu étudiée et les logements construits entre 1900 et 1980 n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière en matière de recherche patrimoniale.

Le Pays d'art et d'histoire pourra ensuite mettre en lumière cette richesse qui est aujourd'hui méconnue et l'inscrire dans un travail mené à l'échelle nationale avec le Ministère de la Culture.

Or, les constructions de cette période font partie de notre quotidien et constituent la majeure partie des maisons du Pays d'art et d'histoire. Elles présentent des caractéristiques techniques et architecturales témoins de ce temps qui risquent d'être oubliés s'ils ne sont pas répertoriés



18



19

17. Maison d'architecte à
Oloron Sainte-Marie

18. Villa atypique à
Aramits

19. Maison-type années
1960 à Aren

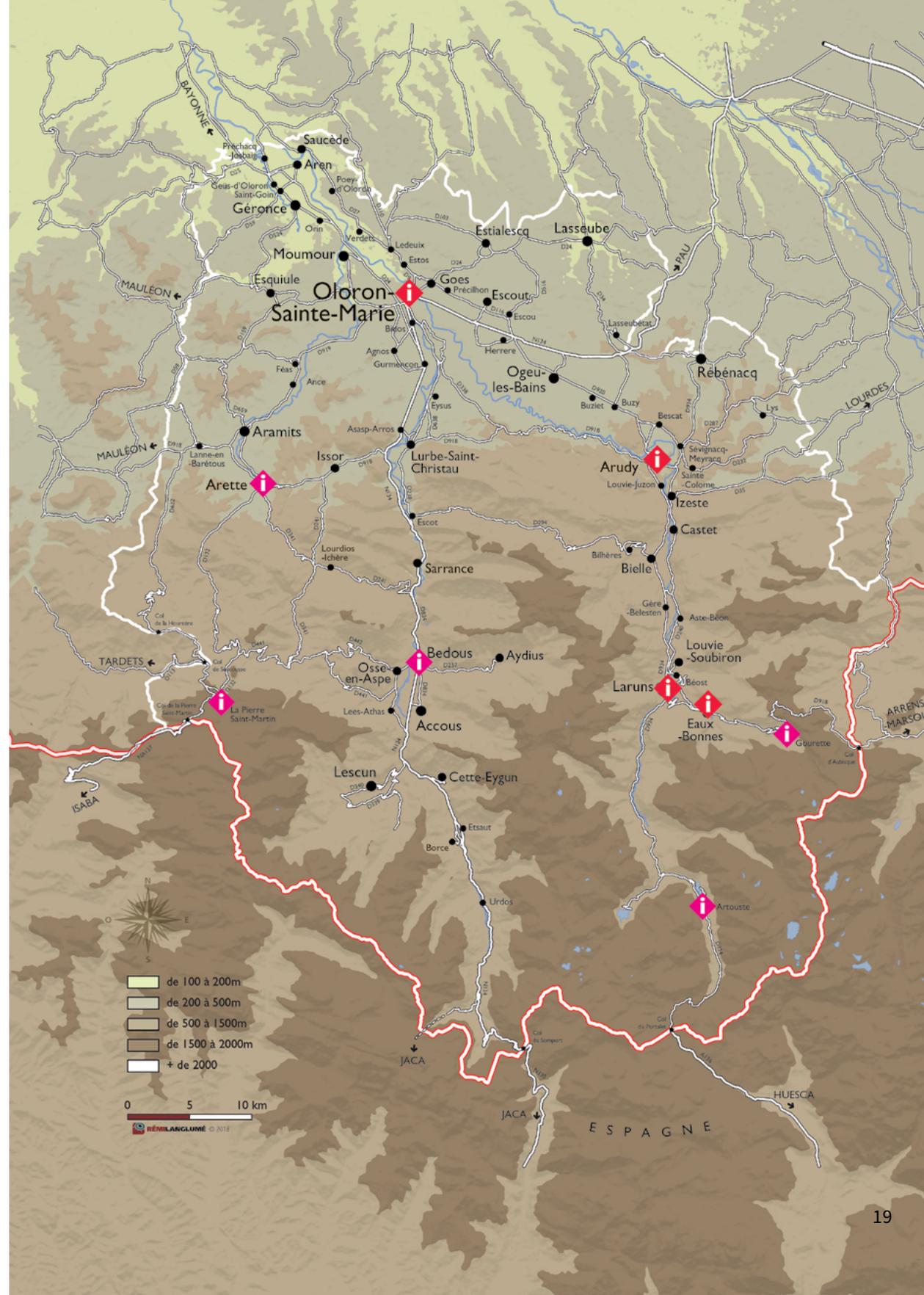
CARTE DE SITUATION

LES COMMUNES DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

| | | |
|-------------------|-------------------|----------------------|
| Accous | Escou | Louvie-Juzon |
| Agnos | Escout | Louvie-Soubiron |
| Ance- Féas | Esquiùle | Lurbe Saint-Christau |
| Aramits | Estialescq | Lys |
| Aren | Estos | Moumour |
| Arette | Etsaut | Ogeu-les-Bains |
| Arudy | Eysus | Oloron Sainte-Marie |
| Asasp-Arros | Gère-Bélesten | Orin |
| Aste-Béon | Géronce | Osse-en-Aspe |
| Aydius | Geüs d'Oloron | Poey d'Oloron |
| Bedous | Goès | Préchacq-Josbaig |
| Bescat | Gurmençon | Précilhon |
| Béost | Herrère | Rébénacq |
| Bidos | Iseste | Saint-Goin |
| Bielle | Issor | Sainte-Colome |
| Bilhères-en-Ossau | Lanne-en-Barétous | Sarrance |
| Borce | Laruns | Saucède |
| Buziet | Lasseube | Séviacq-Meyracq |
| Buzy | Lasseubétat | Urdos |
| Castet-en-Ossau | Lédeuix | Verdets |
| Cette-Eygun | Lées-Athas | |
| Eaux-Bonnes | Lescun | |
| Escot | Lourdios-Ichère | |

OFFICE DE TOURISME

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE



« L'ARCHITECTURE ACTUELLE S'OCCUPE DE LA MAISON, DE LA MAISON ORDINAIRE ET COURANTE POUR HOMMES NORMAUX ET COURANTS. ELLE LAISSE TOMBER LES PALAIS. VOILÀ UN SIGNE DES TEMPS. »

Charles-Edouard Jeanneret-Gris dit Le Corbusier (1887-1965), architecte

Laissez-vous conter le Pays des Pyrénées béarnaises, Pays d'art et d'histoire...

en compagnie d'un guide agréé par le ministère de la Culture et de la Communication.

Le guide vous accueille, il connaît toutes les facettes des Pyrénées béarnaises et vous donne les clés de lecture pour comprendre l'échelle d'une ville ou d'un paysage, le développement du pays au fil des siècles. N'hésitez pas à lui poser des questions.

Pour tout renseignement :

Servie Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises
06 87 94 64 29
pah@hautbearn.fr

Retrouvez nos actualités sur

pah.pyreneesbearnaises.fr
et sur
vaph-nouvelle-aquitaine.org

Le Pays des Pyrénées béarnaises appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Général des Patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions.

Des vestiges antiques à l'architecture du 21e siècle, les Villes et Pays d'art et d'histoire mettent en scène le patrimoine dans sa diversité ; Aujourd'hui, un réseau de plus de 200 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Pau, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz-Ciboure, Bordeaux, Bergerac, Grand Villeneuvois, La Réole, Périgueux, Sarlat bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Et aussi dans la région Nouvelle Aquitaine

Angoulême, Cognac, Poitiers, Rochefort, Royan, Saintes, Thouars, Confolentais, île de Ré, Montmorillonnais, Parthenay-Gâtine, Châtelleraudais, Limoges, hautes terres de Corrèze et Ventadour, Monts et Barrages, Vézère-Ardoise

